

Article 31 du Règlement

[Français]

EXPO 2005

M. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, la députée bloquiste de Rimouski—Témiscouata annonçait que Hull était la ville la plus laide au monde. Qu'il est bon d'entendre que la députée court les rues de Hull, ces jours-ci, pour annoncer aux habitants qu'elle retire ses paroles et qu'elle annonce maintenant à tous ceux et celles qui veulent l'entendre, et surtout à son nouvel ami, le ministre du Patrimoine, qu'elle appuie la candidature de cette ville pour Expo 2005.

Ceci permettrait aux gens à travers le monde de venir voir ce phénomène d'une ville transformée et devenue accueillante, en une semaine, grâce aux députés du Bloc. Serait-ce une indication que les séparatistes se sont finalement décidés sur la date du référendum, soit l'année 2005?

* * *

LE RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS

M. Gaston Leroux (Richmond—Wolfe, BQ): Monsieur le Président, le ministre du Patrimoine canadien ne partage aucunement l'opinion émise par la ministre du Travail, suite à l'annonce faite hier par le premier ministre du Québec, quant à la tenue du prochain référendum québécois. Le ministre du Patrimoine a confirmé que lui et son premier ministre ne souhaitaient pas que le référendum se fasse avant l'été.

La ministre du Travail, responsable de la bataille référendaire pour le fédéral, est surprise et déçue que le référendum sur la souveraineté du Québec ne se tienne pas avant l'été. De toute évidence, les opinions sont partagées au sein du Cabinet. Cependant, il faut leur rappeler que cette décision appartient au gouvernement du Québec et que le premier ministre a toute la latitude pour fixer le moment où devra se tenir cette importante consultation pour décider de l'avenir du Québec et des Québécois, n'en déplaise à la ministre du Travail.

* * *

[Traduction]

LE PROJET DE LOI C-68

M. Jack Ramsay (Crowfoot, Réf.): Monsieur le Président, hier, le ministre de la Justice, avec l'appui du caucus libéral, a manifesté un vil mépris pour les principes démocratiques qui régissent notre pays.

À l'époque où ils formaient l'opposition, les libéraux ont tempêté lorsque les débats sur la TPS ont été écourtés et cette taxe boiteuse a été imposée aux Canadiens. Que viennent-ils de faire? Ils ont suivi l'exemple de Mulroney.

Le ministre de la Justice a tout d'abord déclaré que le sort du projet de loi sur le contrôle des armes ne dépendrait pas uniquement d'un vote. Puis, dès qu'il a présenté le projet de loi C-68, il a dit que le processus de consultation était terminé.

Le Président: Chers collègues, nous savons tous naturellement que, selon la tradition de la Chambre, nous ne devons faire aucune allusion à un vote tenu à la Chambre des communes. J'espère que le député n'allait pas s'engager dans cette voie. Puis-je gentiment lui rappeler d'éviter de mentionner ses votes, le résultat des votes ou la façon dont les députés auraient voté.

M. Ramsay: Monsieur le Président, n'oublions pas que, pendant que les libéraux faisaient adopter ce projet de loi à toute vapeur. . .

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Le député de Haldimand—Norfolk.

* * *

LE CENTRE D'INFORMATION DE LA POLICE
CANADIENNE

M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk, Lib.): Monsieur le Président, chaque année, 42 000 enfants canadiens seraient victimes d'agression sexuelle. En novembre dernier, le ministre de la Justice et le solliciteur général ont annoncé des changements au Centre d'information de la police canadienne.

• (1415)

Je félicite le ministre pour ces améliorations positives. Malheureusement, même si la base de données fonctionne, personne n'est tenu de la consulter. À l'heure actuelle, le processus est lourd.

Nous sommes aux prises avec un autre problème grave, soit la réhabilitation octroyée aux personnes reconnues coupables d'infractions sexuelles contre des enfants. Des dizaines de milliers de Canadiens ont signé des pétitions et des lettres pour réclamer de nouvelles lois visant à protéger nos enfants. Aujourd'hui, après la période des questions orales, bon nombre de ces pétitions seront présentées par Monica Rainey, fondatrice et directrice générale de la Coalition des citoyens contre l'exploitation des enfants.

Étant donné les difficultés que connaissent les enfants canadiens maltraités, j'exhorte le ministre de la Justice à mettre sur pied un système d'attestation obligatoire et à étudier immédiatement la possibilité de modifier la Loi sur le casier judiciaire afin d'empêcher que la réhabilitation soit octroyée aux personnes reconnues coupables d'infractions sexuelles contre des enfants de moins de 18 ans.

* * *

[Français]

LE RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS

M. Martin Cauchon (Outremont, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre du Québec a annoncé officiellement, hier, qu'il reportait son référendum à l'automne prochain. Ce faisant, le chef du Parti Québécois nous dit qu'il n'a rien à faire du rapport de la Commission nationale sur la souveraineté du Québec qui doit être déposé le 13 avril prochain.